



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Réouverture de la ligne ferroviaire Limoges-Angoulême

Question orale n° 433

Texte de la question

M. René Pilato appelle l'attention de M. le ministre des transports sur l'urgence de financer la réouverture de la ligne ferroviaire Limoges-Angoulême. Depuis plus de sept ans, la fermeture de cette ligne prive les habitants de la Haute-Vienne et de la Charente d'une liaison essentielle, tant pour les voyageurs que pour le fret. Or la demande est forte : la fréquentation du tronçon Limoges-Saillat a bondi de 67 % depuis la fermeture, confirmant l'attachement des citoyens au rail. De plus, l'urgence écologique et la volonté de désenclaver les territoires ruraux devraient pousser au développement des petites lignes du quotidien. Selon SNCF Réseau, le coût de la réouverture est évalué à 360 millions d'euros, 260 millions pour la réouverture du tronçon fermé (pour le fret et les voyageurs) et 100 millions pour la rénovation du tronçon existant Limoges-Saillat. L'étude préliminaire, financée par l'argent public à hauteur de 2,3 millions d'euros, reste inaccessible aux élus locaux, aux associations et même aux représentants de l'État. Face à l'abandon de cette ligne depuis 2018, il lui demande quand l'étude sur la réouverture de la ligne Limoges-Angoulême sera communiquée et quels engagements concrets l'État compte prendre pour débloquer, au plus vite, les financements nécessaires à la réouverture complète de cette ligne.

Texte de la réponse

LIGNE FERROVIAIRE LIMOGES-ANGOULÊME

Mme la présidente. La parole est à M. René Pilato, pour exposer sa question, no 433, relative à la ligne ferroviaire Limoges-Angoulême.

M. René Pilato. Monsieur le ministre, voilà déjà un an que j'ai interrogé un précédent gouvernement au sujet du financement de la réouverture de la ligne ferroviaire Angoulême-Limoges. La situation a-t-elle évolué depuis ? Oui : une luxuriante végétation achève de recouvrir cette ligne fermée pour travaux depuis 2018.

L'État a su trouver plus de 5 milliards pour un projet de ligne à grande vitesse dans le Sud-Ouest, pourtant rejeté par les habitants, les associations de protection de l'environnement et les syndicats. En Charente et en Haute-Vienne, c'est le contraire : élus, entreprises, travailleurs, apprentis, habitants sont toutes et tous unis et vous demandent sans relâche la réouverture de la ligne Angoulême-Limoges. Mais pas un sou pour désenclaver nos territoires ruraux !

Nous ne demandons pas 5 ou 6 milliards, pas même 1 milliard, mais seulement 260 millions pour remettre en fonction le tronçon fermé et 100 millions pour rénover celui qui est déjà en service, soit 360 millions pour restaurer un patrimoine ferroviaire collectif populaire et tellement attendu. Votre attentisme ne fait que renforcer la dépendance à la voiture, moyen de transport devenu trop coûteux pour beaucoup. De nombreuses personnes privées de solution alternative ne peuvent plus répondre à une offre d'emploi ou d'apprentissage. Elles ne peuvent même plus emmener leurs enfants à la mer le week-end, en empruntant une transversale Limoges-Royan comme autrefois.

Monsieur le ministre, quand communiquerez-vous les résultats de l'étude préliminaire ? Quand les travaux

seront-ils planifiés ? Quand la ligne ferroviaire Angoulême-Limoges sera-t-elle à nouveau un axe de vie ?

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre des transports.

M. Philippe Tabarot, ministre des transports. Dans la droite ligne du plan de remise à niveau des petites lignes ferroviaires lancé par l'État en 2020, le gouvernement est pleinement engagé en faveur des lignes de desserte fine du territoire, dont fait partie la ligne Angoulême-Limoges. Cette ligne est fermée, vous l'avez rappelé, sur sa section charentaise entre Angoulême et Saillat-Chassenon depuis 2018, malgré des travaux d'urgence de régénération de la voie réalisés fin 2017. Des bus de substitution assurent aujourd'hui la liaison, avec un temps de trajet similaire à celui du train.

Cependant, la réouverture de la ligne est une attente forte des habitants et des élus locaux – vous venez d'en apporter la preuve.

Dans le cadre du contrat de plan État-région (CPER) 2015-2022, l'État s'était engagé à fournir 6,4 millions d'euros pour financer des travaux d'urgence et des études préliminaires de régénération de la voie, dont les résultats ont été restitués fin 2023. Cet engagement se poursuit avec le CPER 2023-2027, lequel prévoit une enveloppe de 34 millions d'euros pour la poursuite des études et la régénération de la ligne, dont 13,6 millions sont apportés par l'État.

Par ailleurs, dans l'attente des travaux de régénération, des travaux de maintien de la performance de la section Saillat-Limoges ont été réalisés en 2023 pour 10 millions d'euros – 4,7 millions étant apportés par l'État et le complément par la région.

Soyez assuré que le gouvernement demeure pleinement mobilisé pour soutenir la région Nouvelle-Aquitaine, autorité organisatrice sur cette ligne, dans sa démarche pour revitaliser la liaison Angoulême-Limoges.

Concernant les derniers points que vous avez abordés, la publication des résultats des études est pour très bientôt, mais je laisse à SNCF Réseau et à la région le soin de vous communiquer la date.

Certes, l'hémicycle serait le lieu pour débattre du grand projet ferroviaire du Sud-Ouest (GPSO), mais il faudra attendre un meilleur moment, quand il sera moins désert. En attendant, le GPSO et les lignes de desserte fine ne sont pas incompatibles. Il faut avoir des projets ambitieux pour la desserte d'un territoire qui a peut-être été oublié lors du déploiement des lignes à grande vitesse, mais il faut aussi continuer à agir avec les régions pour assurer les dessertes fines.

Mme la présidente . La parole est à M. René Pilato.

M. René Pilato . Monsieur le ministre, que doit-on répondre aux personnes qui n'ont plus de ligne pour aller quotidiennement au travail depuis cinq ans ? Que doit-on répondre aux entreprises locales qui attendent de pouvoir décarboner leur activité en se raccordant au fret, voire cherchent désespérément des travailleurs qualifiés qui ne peuvent plus se déplacer ? Que doit-on répondre aux habitants des communes les plus rurales, pour qui chaque trajet en voiture est compté quand la mobilité ne devient pas impossible ?

À l'heure où le gouvernement annonce une grande loi de programmation sur les transports, les habitants de Charente, de Haute-Vienne et de Charente-Maritime méritent toute l'attention de l'État et attendent de lui qu'il prenne enfin la décision de lancer les travaux. Le président de la région Nouvelle-Aquitaine a encore rappelé ce matin dans *Charente libre* qu'il s'agit bien d'une compétence de l'État.

Monsieur le ministre, répondre concrètement à cette attente de réouverture de la ligne Angoulême-Limoges, c'est impulser un nouvel essor économique et touristique dans ces trois départements.

Données clés

Auteur : [M. René Pilato](#)

Circonscription : Charente (1^{re} circonscription) - La France insoumise - Nouveau Front Populaire

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 433

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : Transports

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : [18 novembre 2025](#)

Réponse publiée le : 26 novembre 2025, page 10140

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [18 novembre 2025](#)